ART. PREMIER N° CL353

## ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2020

SÉCURITÉ GLOBALE - (N° 3452)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CL353

présenté par M. Fauvergue, rapporteur et Mme Thourot, rapporteure

-----

## **ARTICLE PREMIER**

À la deuxième phrase de l'alinéa 23, substituer aux mot	s:
« doit statuer »,	

le mot:

« statue ».

## EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.